



sos , un proprio qui veut de l'aide !!!

Par **marmane18**, le **09/07/2015** à **18:47**

bonjour ;

je suis proprio , et je loue chez moi , une chambre meubler , depuis avril , pas de problèmes , loyer regler .

juin , 16 , rien , si 2 chèque voler dans mon carnet de chèque , contacter il nie , puis disparaît , et m'avoue en sms que c'est lui , ils ont été encaisser . j'ai été a la police porter plainte , j'ai voulu le rencontrer , ma poser plusieurs lapin , est revenu 2 fois coucher dans sa chambre a 2 heures du matin , j'ai du changer la serrure , j'ai jeter toutes ces affaires a la benne , il n'a jamais voulu de bail , ni de quittance de loyer , venu pour un emploi , il n'a jamais travailler ... au niveau de la lois je risque quoi ?

merci de répondre rapidement

Par **moisse**, le **09/07/2015** à **19:28**

Si les deux ou trois premiers loyers ont été réglés en espèce, vous ne risquez pas grand chose, suite au comportement délictueux de votre invité.